

Secteur L'Assomption Sud-Longue-Pointe

Ray-Mont Logistiques bonifie l'aménagement de sa plateforme logistique intermodale grâce à des initiatives concrètes

Montréal, le 9 avril 2025 – À la lumière des recommandations émises par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Ray-Mont Logistiques (RML) s'engage à déployer neuf initiatives concrètes pour améliorer l'aménagement de son site et du secteur L'Assomption Sud—Longue-Pointe. Ces actions ont été élaborées en collaboration avec la Ville de Montréal afin d'assurer le meilleur arrimage possible avec les autres acteurs du milieu.

Depuis son arrivée dans le secteur en 2016, RML a participé à l'ensemble des initiatives visant une meilleure intégration de ses activités, dont la récente consultation menée durant l'automne 2024 par l'OCPM concernant l'aménagement de son site de la rue Notre-Dame Est. C'est dans ce même esprit de collaboration que l'entreprise s'engage à déployer neuf initiatives concrètes pour répondre aux principales recommandations de l'OCPM.

Suivi des niveaux sonores et de la qualité de l'air

- 1) **Participation au déploiement de stations de mesures** pour la captation régulière des niveaux sonores et de la qualité de l'air des activités du secteur L'Assomption Sud—Longue-Pointe.
- 2) **Participation à un groupe de travail** afin de faire le suivi des impacts des activités du secteur et de définir de pistes d'amélioration. Cette initiative réunira la Ville de Montréal et le Port de Montréal, et permettra la participation *ad hoc*, si souhaitée et pertinente, du CN et du ministère du Transport et de la Mobilité durable (MTMD).

Plantation d'arbres sur le site et dans le secteur

- 3) **Plantation d'arbres rehaussée sur le site de RML** en densifiant et ayant recours à une mixité d'essences d'arbres sur le pourtour du terrain. Cette mesure permet de planter un total de 184 arbres, soit 60 de plus qu'initialement présenté lors de la consultation de l'OCPM.
- 4) **Plantation de 1 610 arbres sur différents terrains du secteur**, idéalement à proximité du site. Cette démarche sera nécessairement réalisée en collaboration avec Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM) et les propriétaires fonciers des terrains où les arbres seront plantés.

Le déploiement de cette initiative sera progressif dès 2026, dans la mesure où elle est en phase avec les autres aménagements du secteur et tributaire de l'identification de terrains avec les partenaires publics et privés:

- 2026 : 10 % des arbres;
- 2027 : 20 % des arbres;
- 2028 : 30 % des arbres;
- 2029 : 40 % des arbres.

Verdissement du site et réduction de la surface minéralisée

- 5) **Préservation du talus végétalisé sur le site** jusqu'à l'aménagement du parc linéaire par la Ville de Montréal.
- 6) **Aménagement de toits verts sur les bâtiments construits** sur le site afin de réduire la surface minéralisée. La réalisation de cette initiative sera progressive, à l'instar de la construction des bâtiments, pour atteindre, à terme, une superficie de toits verts d'au moins 50 000 pi² et pouvant atteindre 10 % de la superficie totale, soit 200 000 pi².

Communiqué de presse



Collaboration avec le milieu

- 7) **Mise en place d'un comité de suivi** impliquant des représentants de la communauté et des paliers de gouvernement concernés, ainsi que des acteurs du secteur. La gestion de ce comité sera réalisée par une tierce partie.
- 8) **Déploiement de nouveaux outils de communication avec la communauté**, tels qu'un site internet dédié aux activités se déroulant sur le terrain.
- 9) **Élaboration d'une politique d'engagement auprès d'organismes d'aide alimentaire** de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

« À la suite de notre participation à l'OCPM, notre constat était clair : la contribution de Ray-Mont Logistiques à l'aménagement du site et au secteur pouvait être améliorée. C'est précisément ce que nous souhaitons réaliser par les différentes initiatives annoncées aujourd'hui. Pour notre entreprise, ces engagements représentent une façon de démontrer notre volonté de cheminer sur la bonne voie afin de contribuer de façon constructive au secteur. »
Charles Raymond, président-directeur général de Ray-Mont Logistiques.

Rappel des faits :

- Depuis 2016, RML réhabilite à ses frais un terrain industriel lourdement contaminé pour rapprocher ses activités du Port de Montréal en y établissant une plateforme logistique intermodale. Le site est maintenant en opération depuis novembre 2022.
- À terme, le rapprochement de ses activités du Port de Montréal permettra de réduire de 88 % sa distance parcourue par camion sur les routes locales, ce qui représente une réduction du tiers du camionnage lourd total de la rue Notre-Dame¹.
- RML exerce ses activités de plein droit à la suite d'un jugement de la Cour d'appel du Québec. L'entreprise n'a besoin d'aucune dérogation pour poursuivre ses opérations.
- La Ville de Montréal et RML ont conclu une entente en septembre 2024 établissant des engagements de part et d'autre afin de bonifier l'aménagement du secteur.
- Puisque ces bonifications et aménagements sortent du cadre réglementaire, elles nécessitent une approbation en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville afin de modifier les dispositions applicables du règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Une telle procédure prévoyait la tenue d'une consultation publique de l'OCPM.
- Bien que l'acceptation ou non des dérogations n'impactera pas la capacité de l'entreprise d'opérer son site, les initiatives proposées par RML visent un meilleur aménagement et arrimage avec les autres projets en développement dans le secteur.

¹ Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT). Janvier 2017. *Étude sur les déplacements de Ray-Mont Logistiques.*

Communiqué de presse



À propos de Ray-Mont Logistiques

Chef de file nord-américain en solutions intégrées d'expéditions maritimes conteneurisées, RML exerce ses activités à Montréal depuis sa fondation en 1992. L'entreprise opère des terminaux de transbordement logistique intermodaux à Montréal, Vancouver, Prince Rupert, Seattle et Charleston. Avec plus de 400 employés et plus de 100 000 conteneurs transités par année, Ray-Mont est fier d'être l'un des plus importants transitaires de conteneurs maritimes au Canada et de faire rayonner l'expertise montréalaise aux quatre coins du monde.

Source : Ray-Mont Logistiques

Renseignements

Nicolas Laflamme

nlaflamme@tactconseil.ca